

Société anonyme au capital de 1 062 354 722,50 euros Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS 552 120 222 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LES RISQUES

PILIER 3 30.09.2022

SOMMAIRE

1	CHIFFRES CLÉS	3
2	GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	5
	2.1 Fonds propres	5
	2.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	6
	2.3 Ratio de levier	7
	2.4 Ratio de conglomérat financier	7
	2.5 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	8
3	RISQUE DE CREDIT	9
	3.1 Informations quantitatives	9
	3.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	11
4	RISQUE DE CONTREPARTIE	12
	4.1 Informations quantitatives	12
5	RISQUE DE MARCHÉ	13
	5.1 Evolution de la VaR de trading	13
	5.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	14
6	RISQUE DE LIQUIDITÉ	15
	6.1 Réserve de liquidité	15
	6.2 Ratios réglementaires	15
7	ANNEXES	18
	7.1 Index des tableaux du Rapport sur les risques	18

1 CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

TABLEAU 1: INDICATEURS CLES (KM1)

(En M EU	R)	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.202
FONDS P	ROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)					
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 614	47 254	48 211	49 835	47 752
2	Fonds propres de catégorie 1	57 053	56 024	56 443	57 907	55 620
3	Fonds propres totaux	69 444	67 835	66 990	68 487	66 432
EXPOSIT	IONS PONDÉRÉES (RWA)					
4	Montant total de RWA	371 645	367 637	376 636	363 371	363 50
RATIOS D	DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU M	MONTANT DE F	RWA)			
	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1					
5	(%)	12,81%	12,85%	12,80%	13,71%	13,14%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	15,35%	15,24%	14,99%	15,94%	15,30%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	18,69%	18,45%	17,79%	18,85%	18,28%
	ES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES		ACE AUX RISQ	UES AUTRES	QUE LE RISQ	UE DE
LEVIER E	XCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT D	E RWA)				
	Exigences de fonds propres supplémentaires					
EU 7a	pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,12%	2,12%	2,12%	1,75%	1,75%
20.4	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1	2,1270	2,1270	2,1270	1,1070	1,107
EU 7b	(%)	1,19%	1,19%	1,19%	0,98%	0,98%
	dont à satisfaire avec des fonds propres de					
EU 7c	catégorie 1 (%)	1,59%	1,59%	1,59%	1,31%	1,31%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,12%	10,12%	10,12%	9,75%	9,75%
	E GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOB	ALE DE FOND	S PROPRES (E	N POURCENT	TAGE DU MON	TANT DE
RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	_	-	-	-	
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,08%	0,05%	0,04%	0,04%	0,04%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	
	Coussin pour les établissements d'importance					
10	systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
FU 40-	Coussin pour les autres établissements					
EU 10a	d'importance systémique (%)					0.540
<u>11 </u>	Exigence globale de coussin (%)	3,58%	3,55%	3,54%	3,54%	3,54%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,70%	13,67%	13,66%	13,29%	13,29%
	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres					
12	SREP (%)	7,12%	7,16%	7,11%	8,23%	7,65%
RATIO DE	ELEVIER					
13	Mesure de l'exposition totale ⁽¹⁾	1 392 918	1 382 334	1 319 813	1 189 253	1 263 83
14	Ratio de levier (%)	4,10%	4,05%	4,28%	4,87%	4,40%
EXIGENC	ES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES NTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTA	POUR FAIRE FA				•
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	_	_	-	-	
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽²⁾	3,00%	3,00%	3,09%	3,09%	3,099
	E DE COUSSIN LIE AU RATIO DE LEVIER ET EX	,	•			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

LA MESU	LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)									
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	ı	-	-	1				
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)(2)	3,00%	3,00%	3,09%	3,09%	3,09%				
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE										
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée – moyenne)	242 177	238 136	235 333	229 464	228 704				
EU 16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	434 078	420 815	409 590	395 120	380 694				
EU 16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	258 705	245 812	235 158	226 434	218 257				
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	175 377	175 003	174 432	168 687	162 438				
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	138,05%	136,00%	134,72%	135,95%	141,15%				
RATIO D	E FINANCEMENT STABLE NET									
18	Financement stable disponible total	617 615	615 879	629 042	619 442	598 266				
19	Financement stable requis total	548 457	549 492	561 828	561 043	567 222				
20	Ratio NSFR (%)	112,61%	112,08%	111,96%		105,47%				

⁽¹⁾ La mesure de l'exposition de levier tenait compte, jusqu'au 31 mars 2022 inclus, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne. Ce n'est plus le cas au 30 juin 2022.

TABLEAU 2: TLAC - INDICATEURS CLES (KM2)

	_			TLAC		
(En M	EUR)	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021
FOND	S PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ELIC	SIBLES, RATIOS	ET ELEMENTS	S CONSTITUTII	FS ⁽¹⁾	
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	119 337	116 539	114 436	113 098	107 817
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	371 645	367 637	376 636	363 371	363 508
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	32,11%	31,70%	30,38%	31,12%	29,66%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 392 918	1 382 334	1 319 813	1 189 253	1 263 831
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,57%	8,43%	8,67%	9,51%	8,53%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	9 287	9 023	7 114	6 921	5 571
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100.00%	100.00%	100,00%	100.00%	100.00%

Au 30 septembre 2022, le ratio TLAC du Groupe s'élève à 32,11% des expositions pondérées (RWA) en utilisant l'option des dettes senior préférées éligibles dans la limite de 3,5% des RWA (ratio de 29,61% sans prise en compte de cette option). Le Groupe est ainsi au-dessus du niveau minimal d'exigence réglementaire qui est de 21,55%.

Le ratio TLAC du Groupe s'élève à 8,57% de l'exposition de levier ; l'exigence minimale réglementaire est de 6,75%.

⁽²⁾ L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale était de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée) jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Au 30 juin et 30 septembre 2022, elle revient à 3%.

2 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 FONDS PROPRES

TABLEAU 3: FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITE (1)

(En M EUR)	30.09.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du Groupe	66 311	65 067
Titres super subordonnés (TSS)	(9 350)	(8 003)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(0)	(0)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	56 961	57 064
Participations ne donnant pas le contrôle	4 760	4 762
Immobilisations incorporelles	(1 973)	(1 828)
Écarts d'acquisitions	(3 460)	(3 408)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(1 325)	(2 345)
Déductions et retraitements prudentiels	(7 349)	(4 410)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	47 614	49 835
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	9 350	8 003
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	229	206
Déductions Additional Tier 1	(140)	(137)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	57 053	57 907
Instruments Tier 2	13 595	11 820
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	260	287
Déductions Tier 2	(1 464)	(1 527)
Fonds propres globaux	69 444	68 487
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	371 646	363 371
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	310 696	304 922
Expositions pondérées au titre du risque de marché	15 324	11 643
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	45 626	46 806
Ratios de solvabilité		
Ratio Common Equity Tier 1	12,81%	13,71%
Ratio Tier 1	15,35%	15,94%
Ratio Global	18,69%	18,85%

⁽¹⁾ Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 30 septembre 2022 de 12,9% sans phasage, soit un effet phasage de +15 pb).

2.2 EXPOSITIONS PONDEREES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 4: VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDEREES (OV1)

			Exigences totales de fonds
	Expositions pond	propres	
(En M EUR)	30.09.2022	31.12.2021	30.09.2022
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	271 963	271 012	21 757
dont approche standard	95 360	103 323	7 629
dont approche notations internes simple (IRBF)	4213	4 121	337
dont approche par référencement	720	752	58
dont actions selon la méthode de pondération simple	3 404	3 515	272
dont autres actions traitées en approche IRB	14 716	18 189	1 177
dont approche notations internes avancée (IRBA)	153 551	141 111	12 284
Risque de contrepartie – CCR	31 160	27 478	2 493
dont approche standard	8 102	9 304	648
dont méthode du modèle interne (IMM)	17 145	13 088	1 372
dont expositions sur une CCP	1 084	1 273	87
dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA	3 521	2 807	282
dont autres CCR	1 308	1 007	105
Risque de règlement	12	63	1
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors			
négociation (après le plafond)	7 562	6 368	605
dont approche SEC-IRBA	2 764	2 082	221
dont SEC-ERBA (y compris IAA)	3 881	3 978	311
dont approche SEC-SA	916	308	73
dont 1 250%/déductions	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	15 324	11 643	1 226
dont approche standard	2 528	1 419	
dont IMA	12 796	10 225	
Grands risques	-	70 220	- 7027
Risque opérationnel	45 626	46 806	3 650
dont approche élémentaire	-	-	-
dont approche standard	1 232	2 412	99
dont approche par mesure avancée	44 394	44 394	
Montants (inclus dans la section « risque de crédit » supra)	7.7 30 4	7.004	C 002
inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de			
250%)	7 835	7 344	627
TOTAL	371 645	363 371	29 732

TABLEAU 5: VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDEREES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie		Opérationnel	Total 30.09.2022	
Banque de détail en France	103,2		5,0	108,2	103,8
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	106,1	0,3	4,5	110,9	117,7
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	88,6	13,9	28,9	131,5	122,8
Hors Pôles	12,8	1,1	7,1	21,0	19,0
Groupe	310,7	15,3	45,6	371,6	363,4

Au 30 septembre 2022, la ventilation des expositions pondérées (371,6 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 84% des expositions pondérées (dont 34% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux);
- le risque de marché représente 4% des expositions pondérées (dont 91% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 12% des expositions pondérées (dont 63% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

2.3 RATIO DE LEVIER

TABLEAU 6 : SYNTHESE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PERIMETRE PRUDENTIEL A L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

(En M EUR)	30.09.2022	31.12.2021
Fonds Propres Tier 1 ⁽²⁾	57 053	57 907
Total des actifs dans le bilan prudentiel ⁽³⁾	1 445 536	1 299 698
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(37 495)	8 619
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁴⁾	17 423	14 896
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	126 919	118 263
Ajustements techniques et réglementaires	(159 465)	(252 223)
dont exemption banques centrales	-	(117 664)
Exposition de levier	1 392 918	1 189 253
Ratio de levier	4,10%	4,87%

⁽¹⁾ Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 30 septembre 2022 de 4,06% sans phasage, soit un effet phasage de +4 pb).

2.4 RATIO DE CONGLOMERAT FINANCIER

Au 30 septembre 2022, le ratio de conglomérat financier était de 140%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 74 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 52,8 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2021, le ratio de conglomérat financier était de 150%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 76,1 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 50,9 milliards d'euros.

⁽²⁾ La présentation du capital est disponible en tableau 3.

⁽³⁾ Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

⁽⁴⁾ Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

2.5 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADEQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 7: COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITE ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES A LA NORME IFRS 9 (IFRS9-FL)

(En	M EUR)	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	47 614	47 254	48 211	49 835	47 752
0	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux	47.040	40,000	47.700	40.000	47.044
2	PCA analogues n'avaient pas été appliquées	47 043	46 906	47 728	49 223	47 044
3	Fonds propres de catégorie 1	57 053	56 024	56 443	57 907	55 620
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	56 482	55 676	55 960	57 295	54 912
5	Total des Fonds propres	69 444	67 835	66 990	68 487	66 432
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	68 873	67 486	66 507	67 875	65 724
7	Total des expositions pondérées en fonction du risque	371 645	367 637	376 636	363 371	363 508
•	Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été	37 1 043	307 037	070 000	303 37 1	303 300
8	appliquées	371 645	367 610	376 482	363 216	363 356
	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage					
9	du montant de RWA)	12,81%	12,85%	12,80%	13,71%	13,14%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	12,66%	12,76%	12,68%	13,55%	12,95%
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	15,35%	15,24%	14,99%	15,94%	15,30%
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,20%	15,15%	14,86%	15,77%	15,11%
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)	18,69%	18,45%	17,79%	18,85%	18,28%
	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été		2, 12.0	.,	-,	
14	appliquées	18,53%	18,36%	17,67%	18,69%	18,09%
15	Macure totale de l'aveceitien au fina du matin de Luciu (1)	1 200 042	4 202 224	1 210 010	1 100 050	1 202 201
15 16	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽¹⁾ Ratio de levier	1 392 918	1 382 334 4,05%	1 319 813	1 189 253	1 263 831
ıσ	Ratio de levier Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la	4,10%	4,05%	4,28%	4,87%	4,40%
17	norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,06%	4,03%	4,24%	4,82%	4,35%
	(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispos					

3 RISQUE DE CREDIT

3.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 8 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CR1)

	30.09.2022																								
		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et								Cûretée et	garanties														
	Valeur comptable brute/montant nominal						cumule	es de la j		sions	isque de	credit et			garanties es reçues										
		Expositions erformantes		Expositions non					Expositions non			Expositions non			Expositions non			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions					Sortie du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
(En M EUR)	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾													
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	231 773	231 743	30	-	-		-	-	-	-	-	-	-	7	-										
Prêts et avances	573 065	511 233	43 984	15 627	-	15 619	(3 118)	(1 074)	(2 043)	(7 829)	-	(7 828)	1 116	303 385	4 893										
Banques centrales	16 353	16 353	-	13	-	13	-	-	-	(13)	-	(13)	-	48	-										
Administrations publiques	24 829	17 408	365	101	-	101	(9)	(6)	(3)	(65)	-	(65)	-	6 003	24										
Établissements de crédits	21 543	21 090	403	66	-	66	(7)	(6)	(1)	(19)	-	(19)	-	2 226	16										
Autres sociétés financières	48 778	45 697	157	168	-	168	(15)	(9)	(7)	(140)	-	(140)	-	11 117	27										
Sociétés non financières	259 349	228 920	23 095	9 794	-	9 788	(2 085)	(683)	(1 402)	(4 741)	-	(4 741)	521	129 563	3 473										
dont : petites et moyennes entreprises	62 354	51 821	9 352	5 178	-	5 172	(730)	(260)	(470)	(2 752)	-	(2 752)	-	41 060	1 807										
Ménages	202 211	181 764	19 965	5 485	-	5 482	(1 001)	(371)	(631)	(2 851)	-	(2 851)	596	154 428	1 353										
Encours des titres de créances	61 569	61 108	169	142	-	142	(10)	(8)	(2)	(55)	-	(55)	-	7 614	-										
Banques centrales	3 078	3 078	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-										
Administrations publiques	45 603	45 443	40	-	-	-	(7)	(6)	(1)	-	-	-	-	-	-										
Établissements de crédits	3 784	3 737	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	142	-										
Autres sociétés financières	3 303	3 146	1	7	-	7	(2)	(1)	(1)	(7)	-	(7)	-	1 976	-										
Sociétés non financières	5 800	5 704	81	136	-	136	-	-	-	(49)	-	(49)	-	5 496	-										
Expositions hors bilan	501 056	491 479	9 577	999	-	999	(625)	(264)	(361)	(320)	-	(320)	-	73 688	207										
Banques centrales	3 266	3 266	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		3	-										
Administrations publiques	6 135	6 083	52	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-		3 861	-										
Établissements de crédits	172 459	171 951	507	48	-	48	(57)	(3)	(54)	(3)	-	(3)		541	-										
Autres sociétés financières	91 615	91 210	405	19	-	19	(12)	(8)	(4)	(3)	-	(3)		10 113	18										
Sociétés non financières	212 820	204 723	8 098	890	-	890	(496)	(224)	(272)	(298)	-	(298)		54 317	183										
Ménages	14 761	14 245	515	42	-	42	(60)	(28)	(31)	(17)	-	(17)		4 853	6										
TOTAL	1 367 463	1 295 563	53 761	16 768	-	16 760	(3 752)	(1 346)	(2 406)	(8 204)	-	(8 203)	1 116	384 694	5 100										

⁽¹⁾ Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.
(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.
(3) Actifs dépréciés.

3.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CREDIT

TABLEAU 9 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (30.06.2022)	180 855
Taille de l'actif (+/-)	747
Qualité de l'actif (+/-)	(2 696)
Mises à jour des modèles (+/-)	2 635
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	(293)
Variations des taux de change (+/-)	1 781
Autres (+/-)	(173)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (30.09.2022)	182 856

4 RISQUE DE CONTREPARTIE

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 10 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
RWA de fin de la période précédente (30.06.2022)	14 674
Taille de l'actif	1 934
Qualité de crédit des contreparties	(10)
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variaitions des taux de Change	627
Autres	_
RWA de fin de la période de reporting (30.09.2022)	17 226

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (Credit Valuation Adjustment) qui est de 2,7 milliards d'euros en méthode avancée.

5 RISQUE DE MARCHÉ

5.1 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour du risque de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de *trading*, en millions d'euros :

Évolution de la VaR de Trading* et de la VaR stressée**



^{*} VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

^{**} VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

5.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHE

TABLEAU 11 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHE DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDEE SUR LES MODELES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (30.06.2022)	2 637	6 721	883	686		10 927	874
Ajustement réglementaire	(2 012)	(4 454)	(256)	-	-	(6 723)	(538)
RWA à la fin du précédent trimestre	625	2 267	627	686	1	4 2 0 5	336
Variations des niveaux de risque	557	298	344	(20)	-	1 179	94
Actualisations/modifications du modèle	(232)	833	-	-	-	602	48
Méthodologie et politiques	-	-		-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change	(5)	(8)	-	1	ı	(13)	(1)
Autres	-	-	-	1	ı	-	-
RWA à la fin de la période considérée	945	3 391	971	666	1	5 972	478
Ajustement réglementaire	2 363	4 399	-	62	-	6 823	546
RWA à la fin de la période (30.09.2022)	3 308	7 789	971	728	•	12 796	1 024

Les effets sont définis comme suit :

- Ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- Variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- Actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul;
- Méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- Acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- Variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

6 RISQUE DE LIQUIDITÉ

6.1 RESERVE DE LIQUIDITE

TABLEAU 12: RESERVE DE LIQUIDITE

(En Md EUR)	30.09.2022	31.12.2021
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	189	168
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	60	58
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	5	3
TOTAL	255	229

6.2 RATIOS REGLEMENTAIRES

Le Groupe gère son risque de liquidité au moyen du LCR, du NSFR et des impasses de liquidité, sous stress et en conditions normales d'activité et en cumul (toutes devises confondues), et ce, en s'assurant à tout moment de la transférabilité de la liquidité entre les principales devises. Le dispositif a été enrichi d'indicateurs spécifiques en USD.

Depuis la mise en place de la contrainte réglementaire européenne LCR en octobre 2015, le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 143% fin septembre 2022 contre 140% fin juin 2021.

Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 113% à fin septembre 2022.

L'exigence réglementaire de LCR du Groupe doit être respectée au niveau consolidé Groupe en toutes devises mais elle est également reportée dans la devise majeure qu'est le dollar américain. L'évaluation réalisée par le Groupe sur l'éventuelle asymétrie de devise entre les actifs liquides et les sorties nettes s'appuie sur l'indicateur « Excédents de LCR en USD ajusté¹ », en complément du LCR toutes devises.

^{1 «} Ajusté » signifiant : après suppression des « caps » réglementaires et de l'asymétrie réglementaire entre les « cross currency collateral swaps » et les « FX swaps ».

TABLEAU 13: RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE - LCR (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)		valeur non					ondérée (mo	
Trimestre se terminant le	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2021
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					242 177	238 136	235 333	229 464
Sorties de trésorerie					ı			
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts								
de petites entreprises clientes, dont :	231 136	228 527	225 948	223 282	18 693	18 415	18 105	17 669
Dépôts stables	122 569	121 113	120 126	121 021	6 128	6 056	6 006	6 051
Dépôts moins stables	103 742	102 398	100 552	96 373	12 544	12 341	12 083	11 604
Financements de gros non garantis	307 312	301 779	292 765	279 852	165 700	162 798	158 345	151 095
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	72 616	<i>7</i> 2 <i>5</i> 62	70 349	66 849	17 659	17 653	17 111	16 249
Dépôts non opérationnels (toutes	72 010	12 002	7 0 7 0	00 0 10	000	000		.02.0
contreparties)	220 519	214 152	206 058	195 838	133 863	130 080	124 876	117 680
Créances non garanties	14 178	15 065	16 358	17 165	14 178	15 065	16 358	17 165
Financements de gros garantis					105 934	106 023	104 645	100 549
Exigences complémentaires	209 420	200 219	191 339	185 554	74 769	68 608	64 006	62 211
Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de								
sûretés	41 600	36 427	32 887	32 319	39 552	34 448	31 052	30 735
Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	10 853	10 4 57	10 000	0.116	10 853	10 4 57	10 000	9 116
Facilités de crédit et de liquidité	156 967	153 334	148 452	9 116 144 119	24 365	23 703	22 954	22 360
Autres obligations de financement contractuelles	67 450	63 817	63 496	62 574	67 450	63 817	63 496	62 574
Autres obligations de financement éventuel	64 106	60 740	56 879	53 855	1 531	1 155	992	963
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE	04 100	00 7 40	30 07 3	33 033	434 078	420 815	409 590	395 060
Entrées de trésorerie							100 000	
Opérations de prêt garanties (par								
exemple, prises en pension)	309 590	304 082	295 777	282 077	99 420	96 209	92 410	89 005
exemple, prises en pension) Entrées provenant des expositions	309 590	304 082	295 777	282 077	99 420	96 209	92 410	89 005
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	52 794	50 404	48 046	45 567	45 204	42 819	40 651	38 451
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie								
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	52 794	50 404	48 046	45 567	45 204	42 819	40 651	38 451
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non	52 794	50 404	48 046	45 567	45 204	42 819	40 651	38 451
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit	52 794	50 404	48 046	45 567	45 204	42 819	40 651	38 451
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié) TOTAL DES ENTRÉES DE	52 794 118 402	50 404 110 543	48 046 105 281	45 567 101 286	45 204 114 081	42 819 106 784	40 651 102 097	38 451 98 693
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié) TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE Entrées de trésorerie entièrement	52 794 118 402	50 404 110 543	48 046 105 281	45 567 101 286	45 204 114 081	42 819 106 784	40 651 102 097	38 451 98 693
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié) TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE Entrées de trésorerie entièrement exemptées Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90% Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%	52 794 118 402	50 404 110 543	48 046 105 281	45 567 101 286	45 204 114 081	42 819 106 784	40 651 102 097	38 451 98 693
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié) TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE Entrées de trésorerie entièrement exemptées Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90% Entrées de trésorerie soumises au	52 794 118 402 480 786	50 404 110 543 465 030	48 046 105 281 449 105	45 567 101 286 428 930	45 204 114 081 - - 258 705	42 819 106 784	40 651 102 097	38 451 98 693
Entrées provenant des expositions pleinement performantes Autres entrées de trésorerie (Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible) (Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié) TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE Entrées de trésorerie entièrement exemptées Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90% Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75% VALEUR AJUSTÉE TOTALE	52 794 118 402 480 786	50 404 110 543 465 030	48 046 105 281 449 105	45 567 101 286 428 930	45 204 114 081 - - 258 705	42 819 106 784 - - 245 812 - 245 812	40 651 102 097	38 451 98 693 - - 226 148 - - 226 148

Au 30 septembre 2022, la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 138% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois d'octobre 2021 à septembre 2022, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 30 septembre 2022 est de 143%, soit un surplus de liquidité de 75 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 30 juin 2022, le LCR était de 140%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 67 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 30 septembre 2022, 189 milliards d'euros en banques centrales disponibles (71 milliards sous la forme de réserves en banque centrale disponibles, et 118 milliards sous la forme de dépôts au jour le jour classifiés en actifs de niveau 1). Les actifs liquides de niveau 1 sont complétés par des titres à hauteur de 53 milliards d'euros. Les actifs liquides de niveau 2 représentent un montant de 7 milliards d'euros.

L'euro représente, au 30 septembre 2022, 63% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Seul le dollar américain représentait également plus de 5% des actifs liquides du Groupe, avec un poids de 18%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est par ailleurs encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement plain vanilla est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

7 ANNEXES

7.1 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 30.09.2022	Références réglementaires EBA
1	1	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	5		
1	2	Qualité des actifs	7		
1	3	Coût du risque	7		
1	4	Risque de marché : VaR et SVaR	8		
1	5	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	9		
1	6	Indicateurs clés	10	;	3 KM1
1	7	TLAC – Indicateurs clés	12		4 KM2
3	8	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	42		
5	9	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	56		
5	10	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	57		CC2
5	11	Entités exclues du périmètre prudentiel	59		
5	12	Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	61		
5	13	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	61		
5	14	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	62		
5	15	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4	62	ļ.	5
5	16	Déductions et retraitements prudentiels CET1 au titre de CRR/CRD4	63		
5	17	Vue d'ensemble des expositions pondérées	64	(6 OV1
5	18	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	65		7
5	19	Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	65		
5	20	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67		7
5	21	Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68		INS2
5	22	Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69		3 IFRS9-FL
5	23	Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69		INS1
5	24	Composition des fonds propres réglementaires	70		CC1
5	25	TLAC – Composition	73		TLAC1
5	26	TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75		TLAC3

5	27	Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77	LI	R1-LRSUM
5	28	Ratio de levier – Déclaration commune	78	LF	R2-LRCOM
5	29	Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80	L	R3-LRSPL
5	30	Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81		CCyB1
5	31	Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82		CCyB2
5	32	Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83		LI1
5	33	Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87		LI2
5	34	Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	88		PV1
6	35	Agences de notation utilisées en approche standard	96		
6	36	Champ d'application des approches IRB et standard	96		CR6-A
6	37	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Goupe	97		
6	38	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	98		
6	39	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	99		
6	40	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	101		
6	41	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBA	103		CR9
6	42	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBF	107		CR9
6	43	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBA	109		CR9.1
6	44	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBF	112		CR9.1
6	45	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	114		
6	46	Catégories d'expositions	116		
6	47	Ventilation des expositions (risque de crédit et risque de contrepartie) des 5 principaux pays par catégorie d'expositions	121		
6	48	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	121		
6	49	Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	124	10	CR1
6	50	Variations du stock de prêts et avances non performants	126		CR2
6	51	Qualité de crédit des expositions restructurées	126		CQ1
6	52	Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	128		CQ3
6	53	Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	130		CQ4
6	54	Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	134		CQ5
6	55	Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	136		CQ7
	56	Échéance des expositions	137		CR1-A
6	57	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	137		CR3
6	58	Informations sur les prêts et avances soumis à des	138		

		moratoires législatifs et non législatifs			
6	59	Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	140		
6	60	Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	142		
6	61	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	144		
6	62	Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	145		CR4
6	63	Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	147		CR5
6	64	Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	148		CR6
6	65	Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	155		CR6
6	66	Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	158		CR7
6	67	Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	159		CR7-A
6	68	Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	161		CR7-A
6	69	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	162	11	CR8
6	70	Expositions de financement spécialisé – Approche interne	163		CR10.1-10.4
6	71	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	164		CR10.5
7	72	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	171		
7	73	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	172		CCR1
7	74	Expositions sur les contreparties centrales	173		CCR8
7	75	Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	174		CCR5
7	76	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	174		CCR2
7	77	Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	175		CCR4
7	78	Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	177		CCR3
7	79	Expositions sur dérivés de crédit	179		CCR6
7	80	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	179	12	CCR7
8	81	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	187		SEC1
8	82	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	189		SEC2
8	83	Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	191		SEC5
8	84	Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	192		
8	85	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	193		SEC3

8	86	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	195		SEC4
9	87	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	206		
9	88	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	207		
9	89	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	209		
9	90	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	210		
9	91	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	211		
9	92	Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	213		MR1
9	93	Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	213		MR2-A
9	94	Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	214		MR3
9	95	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	214	14	MR2-B
10	96	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	223		OR1
11	97	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	228		
11	98	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	228		
11	99	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	229		IRRBB1
11	100	Sensibilité du ratio Common Equity Tier 1 du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	230		
12	101	Actifs grevés et actifs non grevés	235		AE1
12	102	Sûretés reçues	236		AE2
12	103	Sources des charges grevant les actifs	237		AE3
12	104	Réserve de liquidité	238	15	
12	105	Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	239	16	LIQ1
12	106	Ratio de financement stable net (NSFR)	241		LIQ2
12	107	Bilan échéancé	243		